

L'Université de Montpellier recrute un Chargé d'affaires incubation (F/H)

Type de contrat : CDD de droit public de Catégorie A

Dates de contrat : à partir du 03/06/2024 et jusqu'au 18/06/2029

Quotité de travail : 100 %

Rémunération mensuelle : entre 1960 € et 2560 € brut / entre 1590 € et 2070 € net estimé

Localisation : Montpellier

Une université d'excellence

Université de recherche intensive, leader mondial en écologie, l'Université de Montpellier est un établissement public expérimental qui figure dans le top 200 du classement de Shanghai. Elle couvre plusieurs champs disciplinaires sciences et techniques, droit, économie, environnement, administration, gestion, médecine, pharmacie, activités physiques et sportives, biologie, informatique, sciences de l'éducation, science politique. Elle a obtenu en 2022 la labellisation I-SITE (Initiative Science Innovation Territoires Economie) qui associe 15 partenaires de recherche et d'innovation du territoire. Ce Programme d'Excellence (PEI) porté par l'Université de Montpellier s'articule autour des enjeux "Nourrir, Soigner, Protéger" et s'appuie sur tous les domaines scientifiques de l'Université et de ses partenaires. Elle coordonne le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI).



Une université engagée

En lutte contre toutes les formes de discrimination, l'Université de Montpellier est engagée pour la promotion de la diversité, l'égalité entre femmes et hommes et pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. L'UM place aussi le développement durable au cœur de sa politique et de son savoir-vivre. Une démarche saluée par le palmarès du Times Higher Education qui la place en tête des universités françaises les plus performantes en terme de développement durable.

Affectation

Structure de rattachement : Direction des Programmes Structurants (DPS)

Description sommaire du projet : Le cadre général du volet Campus de l'innovation s'inscrit dans la stratégie d'innovation du site portée par le Pôle Universitaire d'Innovation de Montpellier (PUI), action portée par l'Université de Montpellier. Ce projet a été conçu en début d'année 2022 dans le droit fil de l'Initiative d'Excellence MUSE aujourd'hui pérennisée. Cette stratégie est ainsi le lieu de mise en résonance de plusieurs axes notamment celui en lien avec la création de startup.

Présentation du poste

- **Mission principale** : Sous la responsabilité hiérarchique du responsable Entrepreneuriat & Incubation, le/la Chargé.e d'Affaires développera des actions de sensibilisation, de détection, et d'accompagnement. Celles-ci seront destinées aux enseignants-chercheurs, chercheurs et ingénieurs, doctorants et étudiants, portant des projets autour des 3 piliers « Nourrir, Soigner, Protéger » ayant pour ambition d'être valorisés par le biais de la création d'entreprise. Il/Elle sera en appui des établissements du Programme d'Excellence I-SITE (15 partenaires) porté par l'Université de Montpellier; en lien avec les acteurs de l'écosystème d'innovation du site montpelliérain.
- **Définition des tâches à accomplir** :

Sensibilisation et détection

- Co-organiser et co-animer avec les différents services concernés (de l'UM et de ses partenaires) des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat au sein des campus (composantes, écoles, unités de recherche, etc) ;
- Travailler en lien avec les services de partenariat et valorisation afin de détecter des projets ayant pour vocation d'être valorisés par le biais de la création d'entreprise ;
- Intervenir dans le cadre d'actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat auprès des chercheurs ;
- Organiser et coordonner en impliquant les différentes parties prenantes les processus de sélection des projets en analysant la qualité scientifique et le potentiel de valorisation des candidats ;
- Participer à la conception et la diffusion de l'offre d'accompagnement.

Accompagnement des porteurs et porteuses de projets

- Identifier les besoins en accompagnement des porteurs et des projets et formaliser une feuille de route semestrielle ;
- Accompagner les porteurs dans la structuration de leur projet ;
- Orienter les porteurs de projet vers les structures adaptées à leurs besoins ;
- Assurer une mise en relation pertinente avec des experts internes et/ou externes ;
- Contribuer activement au développement, à l'organisation et à l'animation des actions/événements ;
- Favoriser la montée en compétences des promotions de porteurs accompagnés à travers l'organisation d'ateliers thématiques ;
- Mettre en œuvre et à jour les indicateurs et établir un reporting de l'activité.

Missions transverses

- Favoriser les interactions avec les partenaires locaux, nationaux et internationaux ;
- Participer à l'organisation des Groupes de travail/Comités d'incubation ;
- Développer et entretenir le réseau de partenaires ;
- Participer au développement du mentorat ;
- Animer la communauté des porteurs et des chargés d'affaires du site notamment au travers de l'organisation d'événements en lien avec les différents partenaires ;
- Assurer une partie de la formation des équipes d'accompagnement du site ;
- Veiller à la bonne tenue administrative de l'activité ;
- Participer à des jurys d'évaluation organisés par les partenaires ;
- Appuyer la mise en œuvre de la stratégie de communication.

- **Description précise du résultat objectif déterminant la fin de la relation contractuelle ainsi que les modalités d'évaluation et de contrôle de ce résultat** :

Le projet IDEES s'achèvera en 2029 avec la livraison d'un rapport qualitatif et financier final à présenter au bailleur de fonds, l'Agence Nationale de la Recherche. Les résultats attendus du chargé d'affaires incubation qui seront inclus dans ce rapport sont, pour chaque projet innovant accompagné : prototype ou preuve de concept validé ; plan initial d'affaires ; indicateurs de développement, qualité et innovation du concept, et potentiel de croissance.

La livraison de ces résultats marquera la fin de la phase initiale de développement et de structuration des projets accompagnés, et la fin de la relation contractuelle du ou de la chargé.e d'affaires incubation dans le cadre du projet IDEES.

- **Contraintes du poste** : Déplacements fréquents dans l'agglomération montpelliéraine sur les différents campus de l'Université de Montpellier et ses partenaires, et déplacement occasionnels en Région.

Profil recherché



COMPETENCES

Bac +5, Master en innovation ou en Entrepreneuriat et/ou expérience en accompagnement de projet innovant souhaité.

Pourquoi nous rejoindre ?

Rejoindre l'université de Montpellier, c'est bénéficier de nombreux avantages dans une région qui offre un cadre de vie qualitatif.

Nos avantages:

> **Dispositifs de développement des compétences** : accès à une grande offre de formation, préparation aux concours internes

> **Temps de travail aménageable**

> **Jusqu'à 2 jours de télétravail / semaine** (selon les modalités de la charte de TT applicable à l'UM)

> **Restauration collective**

> **Aide et prestations sociales**

> **Prise en charge partielle des abonnements au transport de la ville**

> **Accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs de l'université**

> **Soutien à la parentalité** : club de loisirs pour enfant, partenariat de crèches, jours enfant-malade

Avantages dépendant de la nature et la durée du contrat, des nécessités de services et des conditions d'éligibilité

Modalité de candidature

Dépôt CV et Lettre de Motivation : <https://umemplois.umontpellier.fr/>

Référence de l'offre à rappeler dans votre lettre de motivation : **2024-I0332**

Clôture des candidatures **le 23/05/2024 à 23h59**

Contacts :

- organisation du recrutement : drh-recrut-biats@umontpellier.fr / 04 67 14 99 30
- renseignements sur le poste : amine.mokri@umontpellier.fr / 04 34 43 34 86

En savoir plus :

Caractéristiques du contrat

- ✓ Contrat de droit public avec période d'essai en fonction de la durée du contrat
- ✓ Les congés doivent être pris pendant la durée du contrat de travail
- ✓ 35h hebdomadaires et 2,5j de congés par mois

Conditions générales de recrutement dans la fonction publique

- ✓ Jouir de ses droits civiques
- ✓ Compatibilité des mentions portées au bulletin n°2 du casier judiciaire avec l'exercice des fonctions
- ✓ Etre en position régulière au regard du code du service national de l'Etat dont le candidat est ressortissant
- ✓ Pour les personnels de nationalité étrangère, être en position régulière au regard des dispositions relatives aux documents de séjour du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
- ✓ Ne pas avoir bénéficié d'une rupture conventionnelle auprès d'un employeur public